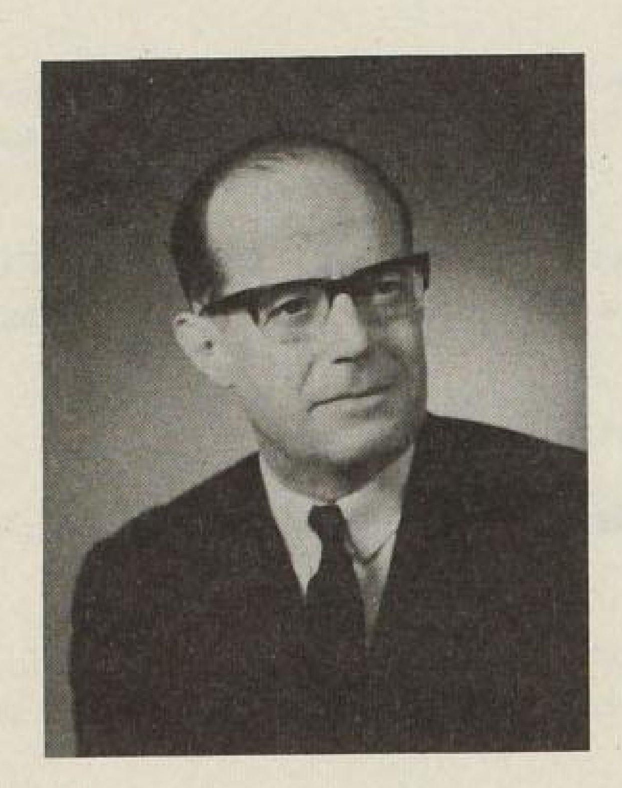
DÉPARTEMENT DE MAINE-&-LOIRE

Élections Législatives du 5 Mars 1967

3me CIRCONSCRIPTION



PHILIPPE RIVAIN

Né le 9 Avril 1912

Chevalier de la Légion d'Honneur

Croix de Guerre 39-45 (avec palme) . Médaille des Évadés

Officier des Palmes Académiques . Licencié ès Lettres et en Droit

Officier du Mérite Agricole

MAIRE DE LONGUÉ

Vice-Président de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale

Rapporteur du Budget de l'Agriculture

DÉPUTÉ SORTANT Ve RÉPUBLIQUE

Mes Chères Concitoyennes,

Mes Chers Concitoyens,

Maire d'un chef-lieu de canton mi-rural, mi-urbain depuis quatorze ans, je connais vos difficultés et vous savez que je mets tout mon cœur à leur porter remède.

Deux fois déjà, en Novembre 1962 comme en 1958, vous m'avez, dès le premier tour, accordé très largement confiance. Je crois m'en être montré digne.

Mes collègues de tous les groupes de l'Assemblée Nationale m'ont porté à la Vice-Présidence de la Commission des Finances, où j'ai, cinq fois de suite, **rapporté le Budget de l'Agriculture.** Dans l'exercice de ces fonctions, je me suis appliqué à faire entendre à Paris la voix de notre monde rural. Beaucoup de mes interventions ont été suivies d'effets heureux, notamment pour le soutien du marché du lait, l'assurance contre les calamités agricoles, l'aide à l'élevage, la vulgarisation ainsi que pour les exonérations fiscales accordées aux contribuables les plus défavorisés, aux personnes âgées de plus de 75 ans et aux preneurs en place acquéreurs de biens ruraux. Tout notre effort tend à faire profiter les exploitations familiales du Marché Commun Européen conclu au prix d'une tenacité dont on commence seulement à apprécier le mérite.

Sur le plan législatif, j'avais promis, en Novembre 1962, de m'attacher plus spécialement à quatre problèmes urgents. Ils sont aujourd'hui réglés ; j'ai donc tenu mes engagements.

Il s'agit de :

1°) L'extension de l'assurance-maladie aux anciens exploitants de plus de 65 ans (Loi de Finances de 1963). Les bénéficiaires de cette loi capitale ont ainsi cessé d'être à peu près seuls en France à payer, à tarif plein, le médecin, le pharmacien et l'hôpital.

2°) L'extension de l'assurance-maladie aux artisans, commerçants et travailleurs indépendants (Loi de Juin 1966).

3°) La suppression de la taxe locale, réclamée depuis quinze ans.

4°) La réduction des abattements de zônes des salaires : Les 11 zônes de 1958 sont ramenées à 4 au 1er Février 1967.

En matière d'allocations familiales, l'abattement qui était de 25 % en zône rurale a été ramené à 4 % par rapport à la région parisienne

Une étape substantielle est franchie. Il faudra poursuivre jusqu'à la suppression totale des abattements ; il y va de l'avenir de nos provinces de l'Ouest.

Parallèlement à cet effort d'action sociale, il suffit d'ouvrir les yeux pour constater qu'en matière **d'équipement** *les résultats sont appréciables. A titre d'exemple :*

En 1966 on a bâti 460.000 logements dont 135.000 H L M. Les locaux scolaires, construits, s'ils l'avaient été en unités de 7 m. de côté, couvriraient 350 kms, soit la distance de Paris à Rouen ; les enseignants sont 610.000 au lieu de 375.000 en 1958.

Dans notre circonscription, l'effort a porté sur les classes maternelles, la création de 3 C E S et 5 C E G ; le nombre des bourses a été multiplié par trois et le ramassage scolaire a été enfin organisé sur une vaste échelle.

Soyons honnêtes, le bilan est positif mais nous devons encore l'améliorer.

Pour persévérer, comme nous le souhaitons, **dans l'action sociale**, trois conditions fondamentales devront être respectées :

A) **Une monnaie solide** sans laquelle les augmentations nominales de salaires et d'allocations resteraient illusoires. L'inflation ronge les faibles et condamnerait à la misère les personnes âgées dont il est juste de rappeler que les Allocations-Vieillesse ont doublé depuis 1958.

B) **La continuité et la stabilité gouvernementales** ont été rendues possibles par les réformes constitutionnelles de 1958 et 1962 que j'ai préconisées et que vous avez adoptées par voie de référendum. Ceux qui veulent les remettre en cause nous exposent au retour des crises ministérielles permanentes. Elles nous ont trop longtemps empêchés d'entreprendre à long terme ; elles nous ont trop souvent ridiculisés aux yeux du monde pour que nous puissions accepter d'en courir le risque.

C) **La Paix** dont nous avions si grand besoin et que la politique extérieure du Général de Gaulle a rétablie puis préservée dans un monde qui reste très troublé. Même les représentants des oppositions, lorsqu'ils voyagent à l'étranger sont obligés de convenir que cette politique, conforme à nos traditions libérales, nous fait écouter et respecter. Elle tient compte des réalités en même temps que des valeurs morales. Elle a ouvert la voie à la détente en Europe. Elle est, pour nous, la garantie de tout progrès économique et social.

Telles sont les raisons pour lesquelles, le 5 Mars 1967, je serai à nouveau, dans la circonscription de Saumur - Baugé, le candidat de la Vme République.

J'ai confiance dans votre sagesse et votre amitié.

Vive la République !

Vive la France !

PHILIPPE RIVAIN

MAIRE DE LONGUÉ

DÉPUTÉ SORTANT Ve RÉPUBLIQUE

Remplaçant éventuel :

PAUL BOUDON

Docteur-Vétérinaire à Noyant

Officier de la Légion d'Honneur

Croix de Guerre . Médaille de la Résistance

Croix du Combattant Volontaire

Médaille des Évadés

Conseiller Général de Maine-et-Loire

Lemercier - Longué (49)